

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RAISON SOCIALE ARGOS	RISQUES SPECIFIQUES NEANT	ARGOS-448
--------------------------------	-------------------------------------	------------------

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- **NOM DU PRODUIT** Savon de marseille réf 448
- **REFERENCE** 448
- **FOURNISSEUR** ARGOS -
10 bis, Boulevard de la Bastille
75012 Paris.

Téléphone / Fax 01.56.95.01.60. FAX : 01.56.95.01.78.

E-mail / Site internet- argos@argos-hygiene.fr

Numéro d'appel d'urgence 01.56.95.01.60 INRS: 01.45.42.59.59.

- **Informations complémentaires - Type d'utilisation**
Lavage

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Savon.Sels de sodium d'acides monocarboxyliques à chaînes linéaires.

Constituants contribuant aux dangers

- Sans objet.

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Inhalation :La poussière peut causer des irritations
Contact avec la peau:Non susceptible de causer des irritations dans des conditions normales d'emploi.
Contact avec les yeux:Peut causer des irritations.
Ingestion:Non susceptible d'être nocif à moins d'une quantité ingérée excessive.

4 – PREMIERS SECOURS

Inhalation:Placer le sujet dans un endroit aéré.
Contact avec la peau:Non applicable dans les conditions normales d'utilisation.
Contact avec les yeux:Rincer à l'eau.Si les picotements persistent,consulter un médecin.
Ingestion:Extraire un maximum de produit de la bouche.Boire de l'eau en abondance.Si une grande quantité a été ingérée ou si des symptômes se développent,consulter un médecin.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**- Moyens d'extinction**

Poudre sèche,eau pulvérisée,mousse,dioxyde de titane.
Risques spécifiques:Vapeurs irritantes en cas d'incendie.
Protection des intervenants:Appareil respiratoire,vêtements de protection.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**- Précautions individuelles**

Porter un masque en cas de formation de poussières.

- Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la contamination des égouts,la pollution des eaux en surface et de la nappe phréatique.Alerter les autorités compétentes lors de déversement et de déchargements accidentels dans les cours d'eau.

- Méthodes de Nettoyage

Transférer le produit dans des containers identifiés et les faire évacués par une société agréée.Les résidus et les petites quantités de produit renversés peuvent être lavés à l'eau.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE**MANIPULATION**

Aucune mesure spécifique de protection particulière.

STOCKAGE

Stocker dans les conditionnements d'origine, dans un endroit sec à l'abri de l'humidité.
Pour des raisons de qualité, éviter les températures élevées.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'hygiène: Les règles d'hygiène en usage dans les milieux industriels doivent être suivies
Equipement de protection individuelle: En cas de poussières, porter un masque.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Aspect**

- Solide blanc odeur caractéristique savon.

PH

10 +/- en solution à 1 %

Température de changement d'état**Point d'éclair**

>200°C

Caractéristique d'explosivité**Densité****Solubilité**

Eau.

Point de ramollissement >90°C

10- STABILITE ET REACTIVITE

- Produit stable dans les conditions normales de températures et d'utilisation.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Toxicité aiguë:DL50 (rat)>2g/Kg
- irritation cutanée: Produit très légèrement irritant (Patch test 48h sur volontaires humains).
- irritation oculaire:Moyennment irritant.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Biodégradabilité:>90%

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Traitements des déchets:Il est recommandé de recycler au maximum les déchets.
- Emballage souillé:Respect des exigences réglementaires locales.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Produit non classé selon la réglementation en vigueur.

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

/

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques				
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique (EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures aloghatiques				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
 L'utilisateur de notre produit doit respecter les prescriptions et la législation en vigueur en engageant sa propre responsabilité.
 Il reste sous la responsabilité de l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

A N N E X E
=====

Liste des phrases R
(AISD 16/10/02)

- R 1 : Explosif à l'état sec.
- R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
- R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
- R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
- R 7 : Peut provoquer un incendie.
- R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
- R 10: Inflammable.
- R 11: Facilement inflammable.
- R 12: Extrêmement inflammable.
- R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
- R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
- R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
- R 17: Spontanément inflammable à l'air.
- R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur - air inflammable/explosif.
- R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
- R 20: Nocif par inhalation.
- R 21: Nocif par contact avec la peau.
- R 22: Nocif en cas d'ingestion.
- R 23: Toxique par inhalation.
- R 24: Toxique par contact avec la peau.
- R 25: Toxique en cas d'ingestion.
- R 26: Très toxique par inhalation.
- R 27: Très toxique par contact avec la peau.
- R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
- R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
- R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
- R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
- R 33: Danger d'effets cumulatifs.
- R 34: Provoque des brûlures.
- R 35: Provoque de graves brûlures.
- R 36: Irritant pour les yeux.
- R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
- R 38: Irritant pour la peau.
- R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
- R 40: Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes
- R 41: Risque de lésions oculaires graves.
- R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
- R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
- R 45: Peut provoquer le cancer.
- R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
- R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
- R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
- R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
- R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
- R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 54: Toxique pour la flore.
- R 55: Toxique pour la faune.
- R 56: Toxique pour les organismes du sol.
- R 57: Toxique pour les abeilles.
- R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
- R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
- R 60: Peut altérer la fertilité.
- R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
- R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
- R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R 68: Possibilité d'effets irréversibles